



MACH RINSE AID (AUTO-CHLOR)

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle
Santé	2	2	None Required
Risque d'incendie	0	0	
Réactivité	0	0	

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2005-01-19

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: MACH RINSE AID (AUTO-CHLOR)
MSDS #: 226502413001
Code du produit: 226502413001
Utilisation recommandée: Nettoyant pour la vaisselle et les articles de cuisine.
Producteur, importateur, fournisseur:
Auto Chlor Systems
746 Poplar Ave.
Memphis, TN 38105
Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Aperçu des premiers secours**

ATTENTION. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LES YEUX .

Principales voies entree: Yeux. Peau. Inhalation.
Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau.
Contact avec les yeux: Irrite modérément les yeux.
Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Composants Dangereux**

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
2-Ethylhexyl sodium sulphate	126-92-1	10 - 20%	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Alcool linéaire ethoxylate / propoxylate	68439-51-0	20 - 30%	Non disponible	Non disponible	Non disponible
aldéhyde cinnamique	104-55-2	0.1 - 1.5%	2220 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau . Si l'irritation persiste, consulter un médecin .
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau . Si l'irritation persiste, consulter un médecin .
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin .
Ingestion: Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin .
Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutané préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
Dangers spécifiques: Non applicable
Risques Inhabituels: Aucun à notre connaissance
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles:	Utiliser un équipement de protection individuel
Méthodes de nettoyage:	Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Mélanger seulement avec de l'eau. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Stockage:

Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection des mains:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection de la peau et du corps:	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
Protection respiratoire:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide	Aspect:	liquide
Couleur:	Bleu	Point/intervalle d'ébullition:	>200 (°F)>100 (°C)
Odeur:	Légère	Point/intervalle de fusion:	indéterminé
Densité:	1.030 g/cc	pH:	7.0
Dilution pH:	5.5-7.5	Densité:	1.030 g/ml
Masse volumique apparente:	8.58 lb/gal	Température de décomposition:	indéterminé
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible	Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible	Solubilité:	soluble
Solubilité dans d'autres solvants:	Pas d'information disponible	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	0
Viscosité:	Pas d'information disponible	Point d'éclair:	>200 (°F)>100 (°C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Le produit est stable
polymérisation:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux:	Aucun raisonnablement prévisible
Matières à éviter:	des oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	ORALE, Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg.
Information sur les composants:	Voir la Section 3
Toxicité chronique:	Inconnu
Effets spécifiques	
effets cancérogènes:	Aucun connu
effets mutagènes:	Aucun connu
Toxicité reproductrice:	Aucun connu
Effets sur l'organe-cible:	Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S'il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Australie (AICS), Corée (ECL), Philippines (PICCS), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRKT:
aldéhyde cinnamique	104-55-2	-	-	-	-	-	-
Alcool linéaire ethoxylate / propoxylate	68439-51-0	-	-	-	-	-	-
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether	9038-95-3	-	-	-	-	-	-
2-Ethylhexyl sodium sulphate	126-92-1	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat

Yes

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.



16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.